



**Commune de
Rontignon**

Mairie de Rontignon
714, rue des Pyrénées
64110 RONTIGNON

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) .. : mesdames **Brigitte Del Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Païs**, et messieurs **Timothée Basson**, **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) : monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del Regno** et madame **Laurence Jacquelin-Vallée** donne pouvoir à Madame **Carey Lucas**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-42

BUDGET – DECISION MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire indique au Conseil qu'à la suite de contrôles effectués avec le secrétaire général sur la comptabilité du budget lotissement, il a été constaté des erreurs en 2022 et 2025 au niveau de la saisie de la TVA.

Il convient donc d'annuler ces écritures et de les réémettre à travers cette décision modificative. Le résultat sera neutre pour le budget

La proposition est la suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6045 (011) : Achats études et prestations de services	9 542,03 €	773 (77) : mandats annulés sur exercices antérieurs	9 542,03 €
Total	9 542,03 €	Total	9 542,03 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
Total	0,00 €	Total	0,00 €

Le conseil municipal, après avoir écouté les explications de monsieur le maire

DECIDE de modifier le budget principal suivant la proposition faite.

Vote de la délibération 2026-42 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	15	0	0

Le secrétaire de séance
Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire
Bruno Ziémé



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) .. : mesdames **Brigitte Del Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Païs**, et messieurs **Timothée Basson**, **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) : monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del Regno** et madame **Laurence Jacquelin-Vallée** donne pouvoir à Madame **Carey Lucas**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-43

BUDGET – DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire propose au Conseil de l'autoriser à faire appel à l'emprunt pour financer les investissements de début de mandat (camion benne, tondeuse professionnelle et climatisation de la mairie).

D'autre part, une régularisation de TVA sur des travaux d'électrification effectués par TE64 en 2021 nécessite une modification d'écriture dans le budget général de la commune.

Il convient d'ajuster le budget en conséquence par la décision modificative suivante :

La proposition est la suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) Virement à section invest.	-522,00 €		
6811 (042) Dot. aux amort. des immo.	522,00 €		
Total	0,00 €	Total	

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041582 (204) Bâtiments et installations	4 000,00 €	1641 (16) : Emprunts en euros	100 000,00 €
21351 (21) Bâtiments publics	16 000,00 €		
215731 (21) Matériels roulants	80 000,00 €		
		021 (021) Virement de section fctmt	-522,00 €
		28041582 (040) Bât. et install°	522,00 €
Total	100 000,00 €	Total	100 000,00 €

Le conseil municipal, après avoir écouté les explications de monsieur le maire

DECIDE de modifier le budget principal suivant la proposition faite.

Vote de la délibération 2026-43 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	13	0	2

Le secrétaire de séance

Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire

Bruno Ziéme



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) .. : mesdames **Brigitte Del Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Païs**, et messieurs **Timothée Basson**, **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) : monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del Regno** et madame **Laurence Jacquelin-Vallée** donne pouvoir à Madame **Carey Lucas**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-44 FINANCES – RECOURS A L'EMPRUNT

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire rappelle qu'il a été autorisé par la délibération précédente (délibération 2026-43) à recourir à l'emprunt pour financer l'acquisition de matériels pour les services techniques et pour climatiser la mairie.

Les propositions bancaires reçues sont les suivantes :

	Montant	Taux fixe	Durée	Commission	Echéances
Crédit Agricole	100 000 €	3,28 %	60 mois	300 €	5441,63 € / Trim
La Banque Postale	100 000 €	3,25 %	60 mois	200 €	5437,49 € / Trim
Caisse d'Épargne	100 000 €		Ne souhaite pas présenter une offre		

Le conseil municipal, après avoir écouté les explications de monsieur le maire et pris connaissance des conditions d'octroi et des caractéristiques de ces prêts :

DECIDE de faire appel à **LA BANQUE POSTALE**

AUTORISE le maire à signer tout document lié à ce dossier.

Vote de la délibération 2026-44 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	13	0	2

Le secrétaire de séance
Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire
Bruno Ziémé



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) .. : mesdames **Brigitte Del Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Pais**, et messieurs **Timothée Basson**, **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) : monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del Regno** et madame **Laurence Jacquelin-Vallée** donne pouvoir à Madame **Carey Lucas**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-45
VENTE

FINANCES – RETRAIT PARTIEL DE DELEGATION ET AUTORISATION DE

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire rappelle au conseil que par délibération 2026-15 du 21 mars 2026, celui-ci lui a donné délégation pour l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €. Ce qui signifie que seul le maire est compétent jusqu'à 4 600 € et seul le conseil est compétent au-delà de 4 600 €.

Or, l'une des tondeuses des services techniques de marque **KUBOTA** et un vieux tracteur également de marque **KUBOTA**, qui ne correspondent plus au besoin de la commune, peuvent être placés en dépôt-vente, donc sans garantie du montant de vente final.

Monsieur le maire propose donc au conseil de lui retirer la délégation pour la vente afin que le conseil soit seul pleinement compétent pour cette affaire, et demande au conseil de fixer un prix de vente initial ainsi que les modalités d'évolution des tarifs de la vente.

Le conseil municipal, après avoir écouté les explications de monsieur le maire :

RETIRE la délégation pour l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 € uniquement pour la vente de la tondeuse **KUBOTA** et du tracteur **KUBOTA**

FIXE le prix de mise à prix de la tondeuse **KUBOTA** et du tracteur **KUBOTA** entre 4600 et 9 000 € TTC pour les deux matériels

DIT que le dépôt vente s'effectuera chez le fournisseur **VERCAUTEREN** à Lons

AUTORISE monsieur le maire à signer l'acte de vente de la tondeuse et du tracteur **KUBOTA** à un prix situé dans la fourchette précisée ci-dessus.

Vote de la délibération 2026-45 :

Nombre de membres	en exercice : 15	présents : 13 (2 pouvoirs)	
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	13	0	2

Le secrétaire de séance
Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire
Bruno Ziémé





Commune de
Rontignon

Mairie de Rontignon
714, rue des Pyrénées
64110 RONTIGNON

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Rontignon, légalement convoqués par courrier électronique le 27 juin 2026, se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de monsieur **Bruno Ziémé**, Maire de la commune.

Présents (13) .. : mesdames **Brigitte Del-Regno**, **Véronique Hourcade-Médebielle**, **Laurence Jacquelin-Vallée**, **Rosy Labadie**, **Carey Lucas**, **Anne-Marie Monge**, **Audrey Pais**, et messieurs **Jean-Marc Badek**, **David Carrère**, **Didier Lataste**, **Bernard Navarro**, **Thierry Sayous**, **Bruno Ziémé**.

Absents (0) :

Pouvoir (2) : monsieur **Timothée Basson** donne pouvoir à madame **Véronique Hourcade-Médebielle** et monsieur **Tony Bordenave-Anchordoqui** donne pouvoir à madame **Brigitte Del regno**

DESIGNE le secrétaire de séance : madame **Véronique Hourcade-Médebielle**.

DELIBERATION 2026-46 REPRESENTATION – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSOCIATION ROULEZ SENIORS.

RAPPORTEUR : BRUNO ZIÉMÉ.

Monsieur le maire indique au Conseil que l'association Roulez Seniors a modifié ses statuts et la commune de Rontignon ainsi que les autres communes du périmètre d'intervention de l'association, doivent désigner deux représentants, un titulaire et un suppléant, pour intégrer son conseil d'administration.

Monsieur le maire interroge le conseil pour déterminer quels seront les représentant de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir longuement délibéré,

DESIGNE *M. Thierry Sayous représentant titulaire de la commune,*

DESIGNE *Mme Audrey Pais représentant suppléant de la commune,*

Vote de la délibération 2026-46 :

Nombre de membres	présents : 13 (2 pouvoirs)		
	en exercice : 15		
Nombre de suffrages	pour	contre	abstentions
	15	0	0

Le secrétaire de séance
Véronique Hourcade-Médebielle

Le Maire
Bruno Ziémé

